AVERTISSEMENTS

Vous venez d'acquérir un détecteur d'immersion pour piscine conforme à la norme française homologuée NF P90-307/A1.

Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle.
Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.

Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit. On entend par adulte responsable, un adulte prenant conscience du danger, sachant nager et capable de porter secours dans le bassin.

En aucun cas votre revendeur ou le fabricant du système d'alarme ne pourront être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade de toute personne ou animal. L'installation de votre système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.

Vous devez obligatoirement vérifier que l'alarme est audible depuis la résidence/lieu d'hébergement.
En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Une vérification s'impose en cours d'installation. Dans le cas où il serait nécessaire de compléter votre Sensor Espio™ avec une sirène déportée, équipez-vous de l'alarme sonore déportée Sensor Domo™. **Demandez conseil à votre revendeur.**

Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de votre piscine, surtout par temps de forte chaleur, par temps de pluie et en cas de vent pendant plusieurs jours. Pour garantir le bon fonctionnement de Sensor Espio™, le niveau d'immersion doit être impérativement celui recommandé par le mode d'emploi à plus ou moins deux centimètres maximum. En cas de non respect de cette consigne, votre détecteur d'immersion ne fonctionnera pas correctement.

Informez de façon permanente que le bassin et ses abords sont sous surveillance électronique.

Tenez impérativement la télécommande et l'aimant hors de portée des enfants.

Les performances telles que définies par la norme NF P90-307/A1 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

SOMMAIRE

Contenu de l'emballage 2

Comment fonctionne Sensor Espio™ ? 3

Installation de Sensor Espio™ 4

- Précautions d'installation 4
- Outillage nécessaire 5
- a) mise en place des piles 6
- b) choix de l'emplacement 7
- c) bassin existant : mise en place de la fixation et installation temporaire 8
- c') bassin en construction : mise en place de la fixation et installation temporaire . 9
- d) tests d'installation 10
- e) bassin existant : fixation définitive de Sensor Espio™ 12
- e') bassin en construction : fixation définitive de Sensor Espio™ 15
- f) tests de validation 17

Utilisation de Sensor Espio™ 19

- Précautions d'utilisation 19
- Utilisations quotidiennes 20
- Mode vent 22
- Usage de l'aimant 22
- Autres fonctions 23

Changement des piles 24

Changement de la pile de la télécommande 27

J'ai un problème avec mon détecteur d'immersion 28

Questions les plus fréquemment posées 29

Informations légales 30

Tests mensuels 35

Ce guide vous permet :

- de comprendre le principe de fonctionnement de Sensor Espio™ ;
- de positionner et fixer Sensor Espio™ selon les caractéristiques de votre bassin ;
- d'effectuer des essais de fonctionnement périodique de Sensor Espio™.

Pour bénéficier de la garantie liée à votre système d'alarme, procédez aux tests mentionnés sur la fiche de validation des tests incluse dans ce guide.
Complétez-la, signez-la et adressez-la au fabricant dans les 7 jours suivant votre achat, à l'aide de l'enveloppe T fournie. En cas de négligence ou de non réception de cette fiche, la garantie attachée à Sensor Espio™ ne pourra pas être mise en œuvre.

Contenu de l'emballage

Malgré le soin particulier accordé à la qualité de nos produits et à leur conditionnement, nous vous invitons à vérifier le contenu de l'emballage.

- 1 Sensor Espio™ (1)
- 4 piles alcalines LR20 1,5V (2)
- 1 support de fixation "bassin existant" (3)
- 1 support de fixation "bassin en construction" (4)
- 1 protection en caoutchouc "bassin existant" (5)
- 1 kit de fixation (visserie, chevilles, cache vis frontal, aimant porte-clé, cale, mousse de calage) (6)
- 1 télécommande avec sa pile (3V DL2032) (7)
- 1 fiche de déclaration de conformité
- 1 fiche de validation des tests pour la garantie
- Les termes de la garantie à la fin de cette notice
- 1 Sensor Domo™ (si option choisie)

Comment fonctionne Sensor Espio™ ?

Grâce à sa technologie embarquée, Sensor Espio™ surveille en permanence l'état du bassin. En cas d'immersion ou de chute dans la piscine, Sensor Espio™ déclenche sa ou ses puissantes sirènes (selon option).
Vous devez désactiver la surveillance de Sensor Espio™ avant de vous baigner.
Après la baignade, Sensor Espio™ reprend automatiquement la surveillance dès que le bassin redevient calme (voir chapitre "Utilisation de Sensor Espio™" page 19).

Principes de signalisations de Sensor Espio™

Fonctionnement général :

État	*Signalisation*	
	sonore	*visuelle*
Sensor Espio™ surveille	1 bip long aigu après appui sur le bouton gris de la télécommande	
Sensor Espio™ ne surveille pas	5 bips courts aigus après appui maintenu sur le bouton rouge et appui sur le bouton gris	
Sensor Espio™ est en surveillance partielle	1 bip court aigu après appui sur le bouton gris de la télécommande	
Sensor Espio™ est arrêté	15 bips courts aigus (voir page 23)	tous voyants éteints
Sensor Espio™ quitte le mode TEST	Mélodie spécifique (voir page 23)	–

Signaux de défaillance :

État	*Signalisation sonore*	
	Après sollicitation de l'appareil avec la télécommande	***Périodique***
Piles faibles	4 bips courts graves	1 bip court grave toutes les minutes
Sensor Espio™ nécessite un retour SAV	–	2 bips courts graves toutes les minutes

Installation de Sensor Espio™

PRÉCAUTIONS D'INSTALLATION

Manipulez impérativement Sensor Espio™ verticalement, compartiment de piles en bas.

Ce système d'alarme convient uniquement aux piscines remplissant les deux conditions suivantes à l'emplacement du système d'alarme :
- une profondeur de 60 cm d'eau minimum ;
- une distance entre le dessous de la margelle et la ligne d'eau entre 8,5 cm et 20 cm.

Assurez-vous que l'eau de votre bassin soit limpide et saine avant d'installer votre appareil.

Pour une distance plus importante, équipez-vous d'un prolongateur spécifique Sensor Espio™. **Demandez conseil à votre revendeur.**

Nous vous rappelons que la loi No 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année. En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni MG International ne pourront être tenus pour responsables.

En cas de remise en route de votre système d'alarme après un arrêt prolongé, procédez aux tests décrit page 17. **En cas de problème, contactez immédiatement votre revendeur.**

Concernant les interventions sur l'appareil après sa mise en service, seul est autorisé le changement des piles.

Ne pas utiliser de visseuse électrique pour l'installation de votre appareil.

Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.

Les performances telles que définies par la norme NF P90-307/A1 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

Durant les 30 premières minutes, après la première activation de votre appareil avec la télécommande, vous êtes en "mode test". Pour plus d'informations sur ce mode, reportez-vous page 23.

Outillage nécessaire :

- Tournevis cruciforme
- Perceuse avec mèche à béton Ø8mm
- 4 bouteilles d'eau de 1,5 litres pour les tests (voir page 10)
- Cutter
- Feutre ou crayon
- Mètre ruban

L'installation de Sensor Espio™ s'effectue par temps calme sur un bassin non agité. Elle se déroule en 6 étapes :

a) mise en place des piles
b) choix de l'emplacement
c) bassin existant : mise en place de la fixation et installation temporaire
ou
c') bassin en construction : mise en place de la fixation et installation temporaire
d) tests d'installation
e) bassin existant : fixation définitive de Sensor Espio™
ou
e') bassin en construction : fixation définitive de Sensor Espio™
f) tests de validation

L'eau du bassin doit être limpide et saine.

a) mise en place des piles

Manipulez impérativement Sensor Espio™ verticalement, compartiment de piles en bas.

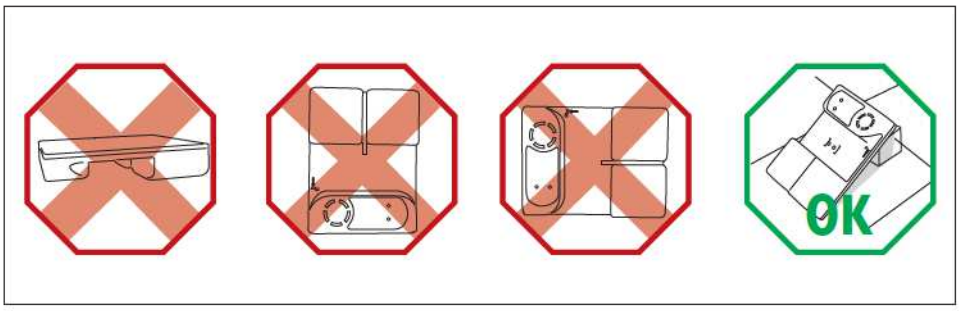

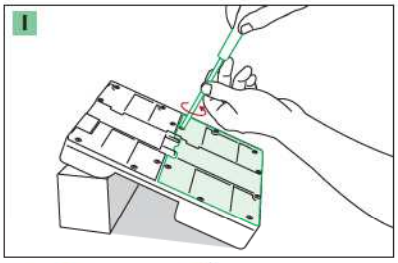

Placez Sensor Espio™ sur une cale comme indiqué. Dévissez les vis du compartiment de piles.

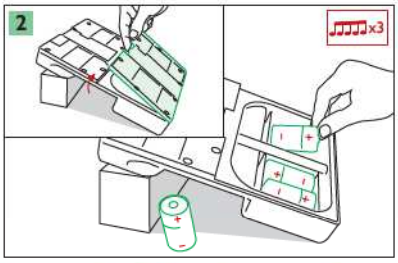

Respectez les polarités. Signal sonore de validation.

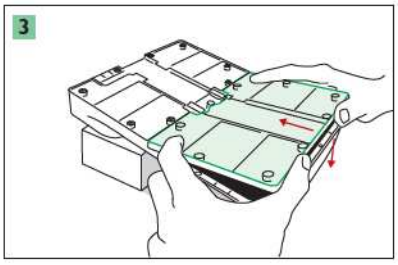

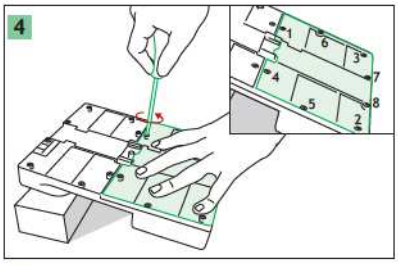

Afin de garantir l'étanchéité, vissez en respectant l'ordre de serrage.

Sensor Espio™ est en mode "arrêt total" (voir page 23).

b) choix de l'emplacement

Sensor Espio™ doit être positionné au milieu de la longueur et contre une paroi plane de votre piscine. Si votre bassin ne correspond pas aux configurations présentées, **demandez conseil à votre revendeur.**

Veillez à ce que la centrale de détection soit à plus d'un mètre du système de filtration (buses de refoulement, bonde de fond, skimmer, prise balai, …), d'une cascade d'eau ou de tout autre équipement pouvant perturber le bassin à cet endroit.

Sensor Espio™ est conçu et paramétré selon la norme NF P90-307/A1 et peut être utilisé sur des bassins de dimensions maximales de 10 x 5 mètres. Votre détecteur d'immersion ne doit pas être à plus de 7 mètres de tous les points de chute possibles. Pour une piscine de dimensions supérieures, vous devez l'équiper de plusieurs détecteurs d'immersion. **Demandez conseil à votre revendeur.**
Dans le cas de bassin de forme particulière, **demandez conseil à votre revendeur.**

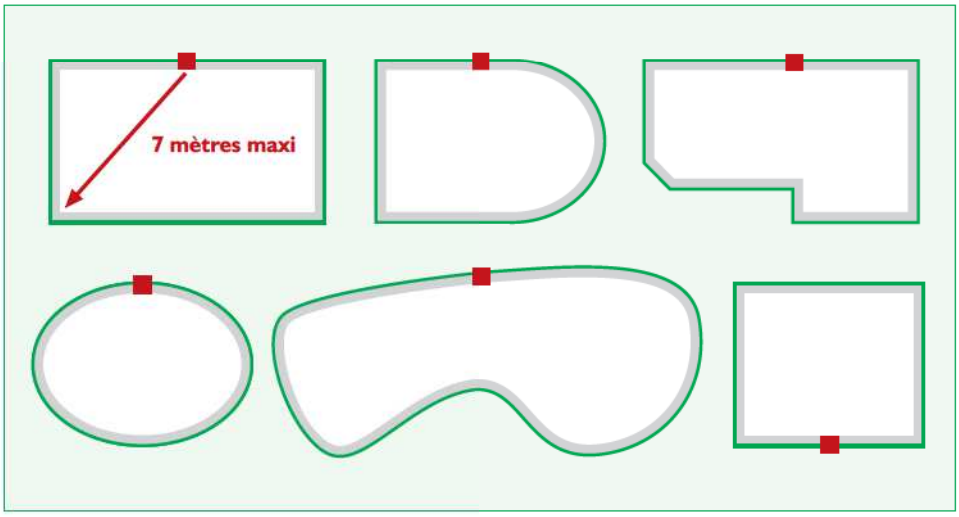

c) bassin existant : mise en place de la fixation et installation temporaire

Manipulez impérativement Sensor Espio™ verticalement, compartiment de piles en bas.

1

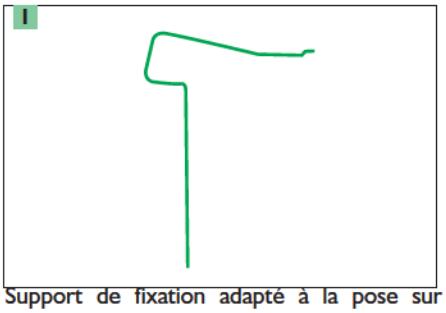

Support de fixation adapté à la pose sur margelle pour bassin existant.

2

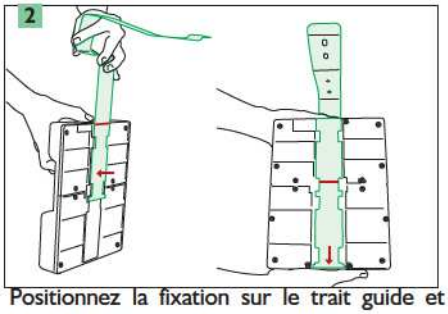

Positionnez la fixation sur le trait guide et faîtes-la glisser vers le bas en butée.

3

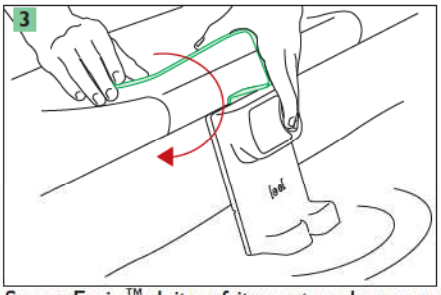

Sensor Espio™ doit parfaitement se plaquer sur la paroi. Au besoin ajuster le support de fixation. En cas d'espace entre le support de fixation et la margelle, placez-y la mousse de calage (si nécessaire découpez-la à l'aide d'un cutter pour l'adapter).

4

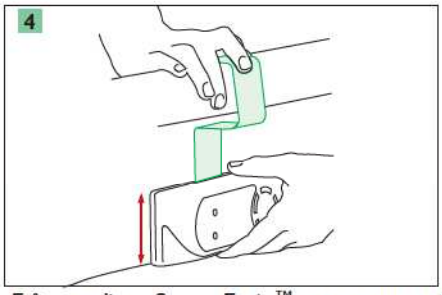

Faîtes coulisser Sensor Espio™ sur son support afin d'amener impérativement le niveau d'eau sur le repère de niveau.

5

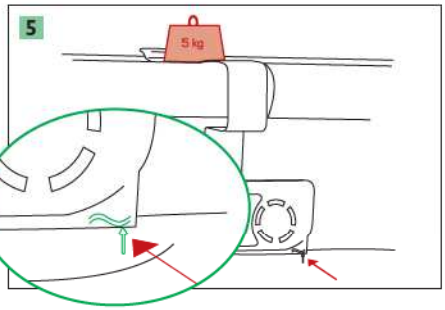

Repère de niveau d'immersion.

6

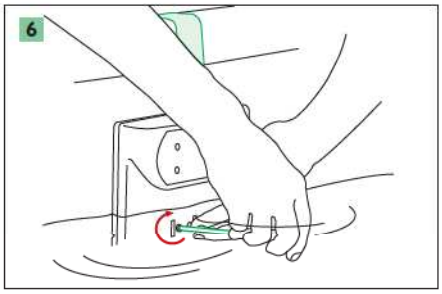

Serrez sans forcer afin de maintenir Sensor Espio™ sur son support.

c') bassin en construction : mise en place de la fixation et installation temporaire

Manipulez impérativement Sensor Espio™ verticalement, compartiment de piles en bas.

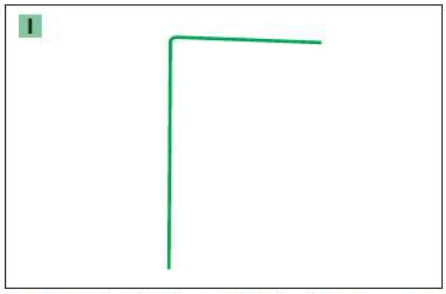

Support de fixation adaptée à la pose sur margelle pour bassin en construction.

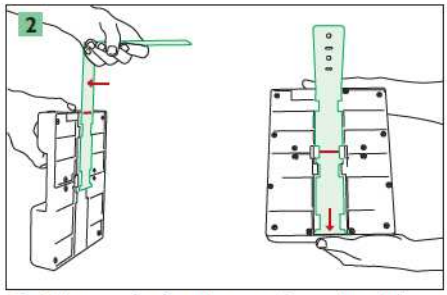

Positionnez la fixation sur le trait guide et faîtes-la glisser vers le bas en butée.

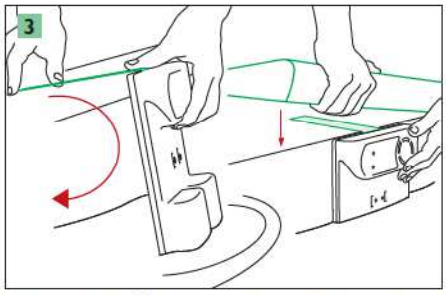

Sensor Espio™ doit parfaitement se plaquer sur la paroi. Au besoin ajustez le support de fixation.

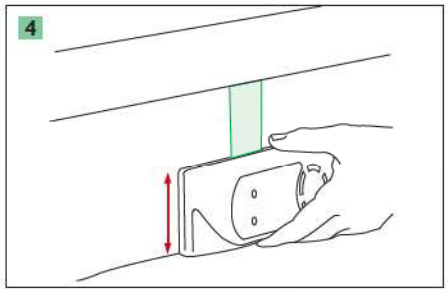

Faîtes coulisser Sensor Espio™ sur son support afin d'amener impérativement le niveau d'eau sur le repère de niveau.

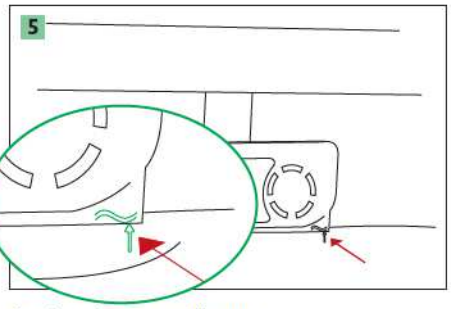

Repère de niveau d'immersion.

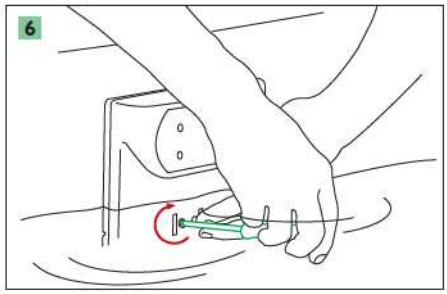

Serrez sans forcer afin de maintenir Sensor Espio™ sur son support.

d) tests d'installation

Assurez-vous que le bassin soit calme et que Sensor Espio™ surveille **(voyant vert clignotant)**.
Si ce n'est pas le cas, appuyez sur le bouton gris de la télécommande et attendez.

Si malgré cette action, le voyant de Sensor Espio™ ne passe pas au vert, le bassin est trop agité. Durant les 30 premières minutes de mise en route, la sirène est de courte durée et de faible puissance. Pour plus d'infos sur le "mode tests", reportez-vous page 23.

Il est nécessaire d'attendre une dizaine de minutes (même si le voyant est vert) pour que votre détecteur d'immersion analyse son environnement et se stabilise (voyant vert).
Ce n'est qu'après cette période que vous pourrez réaliser les tests mentionnés ci-après.

Préparer un poids de 6 kilogrammes.
Pour cela assemblez avec de l'adhésif 4 bouteilles plastiques pleines de 1,5 litres d'eau, comme indiqué ci-après.
Pour récupérer facilement le poids de 6 kilos dans le bassin, nous vous conseillons d'attacher une corde de 2 mètres minimum autour du goulot d'une des 4 bouteilles.

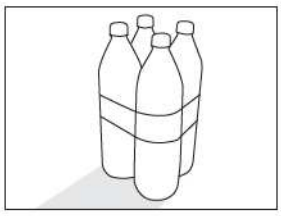

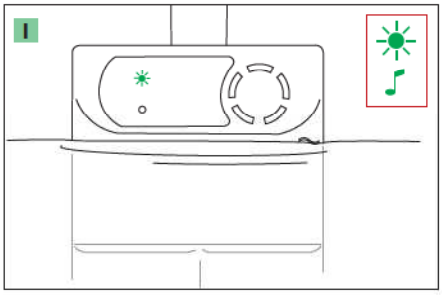

Sensor Espio™ surveille.

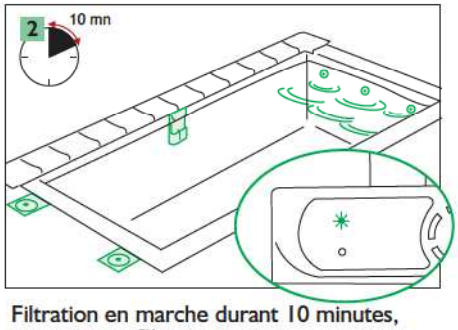

Filtration en marche durant 10 minutes, Sensor Espio™ surveille.

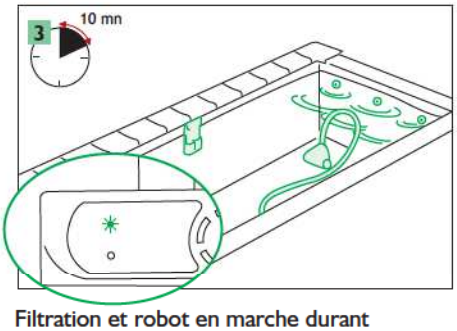

Filtration et robot en marche durant 10 minutes, Sensor Espio™ surveille.

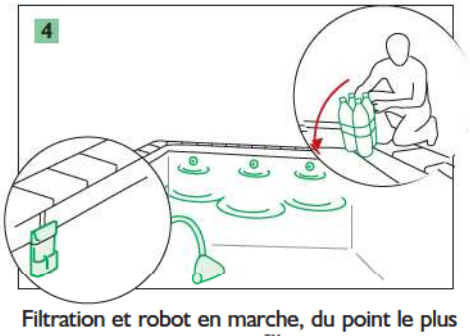

Filtration et robot en marche, du point le plus éloigné de Sensor Espio™, faites chuter du haut de la margelle le poids de 6 kilogrammes.

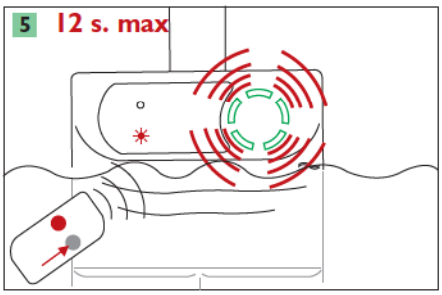

La sirène doit retentir 12 secondes maximum après la chute. Arrêtez la sirène avec le bouton gris de la télécommande.

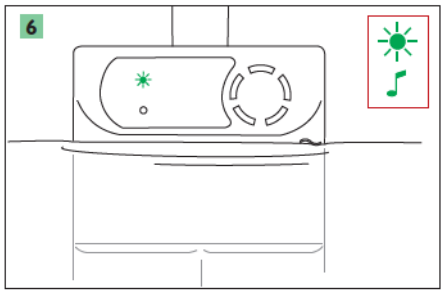

Attendez la remise en route automatique **(voyant vert clignotant).**

Effectuez obligatoirement des tests de chute complémentaires en différents points du bassin (escalier compris) en suivant la procédure décrite ci-dessus.
Après la simulation d'une chute, il est nécessaire d'attendre la réactivation automatique de votre détecteur d'immersion avant d'en effectuer une autre. Selon les conditions de vent et d'agitation du bassin, cette réactivation peut prendre une dizaine de minutes.

Lors de ces tests votre appareil sortira du "mode tests" et la sirène de votre détecteur d'immersion sonnera à pleine puissance. Si vous le désirez, vous pouvez réactiver le "mode tests" pendant 30 minutes. Pour cela, veuillez vous reporter page 23.

Si l'un de ces tests échoue :
- consultez la FAQ (voir page 29)
- **demandez conseil à votre revendeur**
- interrogez le Service Après-Vente de MG International SA au 0891 025 026 (0,22€/min)
- questionnez le service technique en indiquant tous les détails à infoconso@aquasensor.com

e) bassin existant : fixation définitive de Sensor Espio™

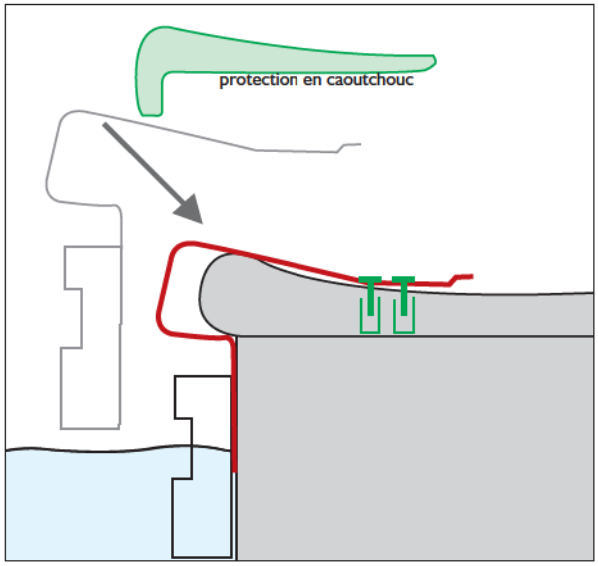

Sensor Espio™ doit impérativement être plaqué contre la paroi du bassin. Pour cela, vous serez peut-être amené à déformer légèrement le support de fixation afin de lui faire épouser le profil de la margelle.

Mettez Sensor Espio™ en mode “arrêt total” (voir page 23) pour pouvoir le manipuler librement lors de son installation définitive.

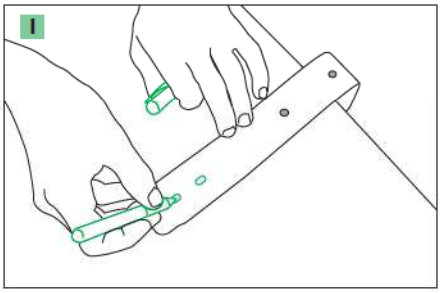

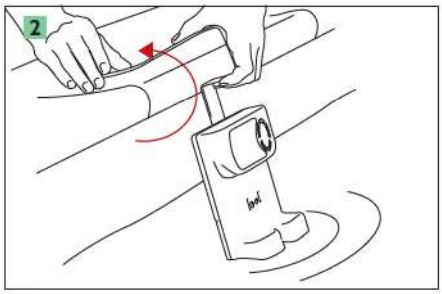

Manipulez impérativement Sensor Espio ™ verticalement, compartiment de piles en bas.

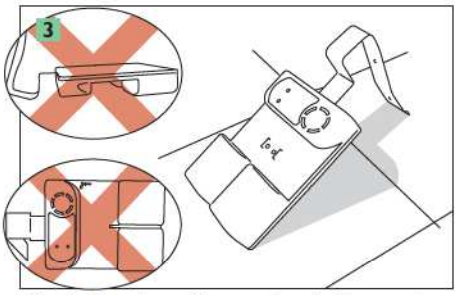

Manipulez et positionnez impérativement Sensor Espio™ comme indiqué.

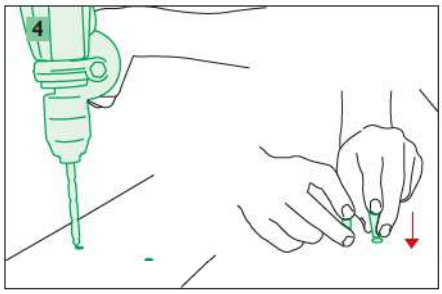

Percez les 2 trous avec un foret Ø8mm et placez les 2 chevilles.

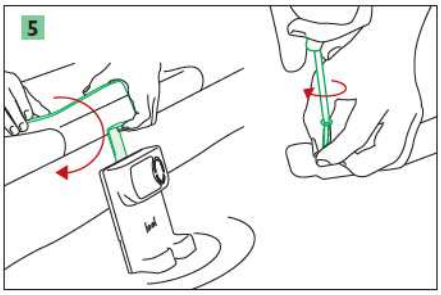

Clipsez à nouveau le support de fixation sur la margelle. En cas d'espace entre le support de fixation et la margelle, placez-y la mousse de calage (si nécessaire découpez-la à l'aide d'un cutter pour l'adapter). Serrez les 2 vis.

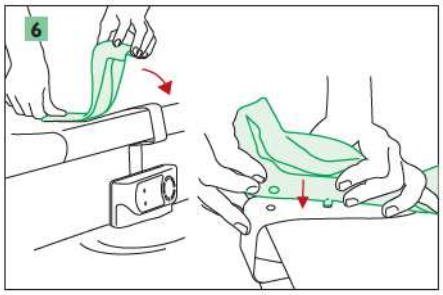

Placez la protection du support de fixation.

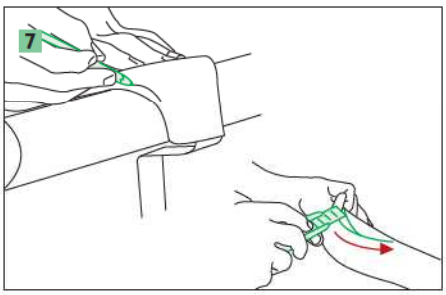

Ajustez si besoin la protection à l'aide d'un cutter.

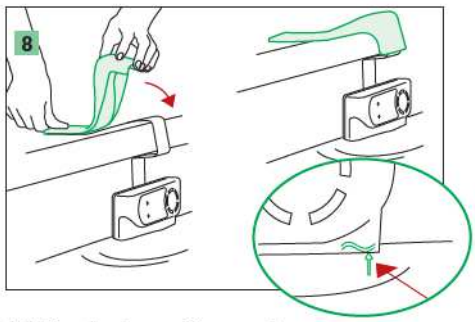

Vérifiez le niveau d'immersion.

Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de votre piscine, surtout par temps de forte chaleur, par temps de pluie et en cas de vent pendant plusieurs jours.
Le niveau d'immersion doit être impérativement celui recommandé à plus ou moins deux centimètres maximum. En cas de non respect de cette consigne, votre détecteur d'immersion ne fonctionnera pas correctement.

Sensor Espio™ quitte le "mode tests" après 30 minutes et le signale par une mélodie spécifique.

Lorsque la fixation définitive est réalisée, procédez impérativement aux tests de validation (voir page 17).

e') bassin en construction : fixation définitive de Sensor Espio™

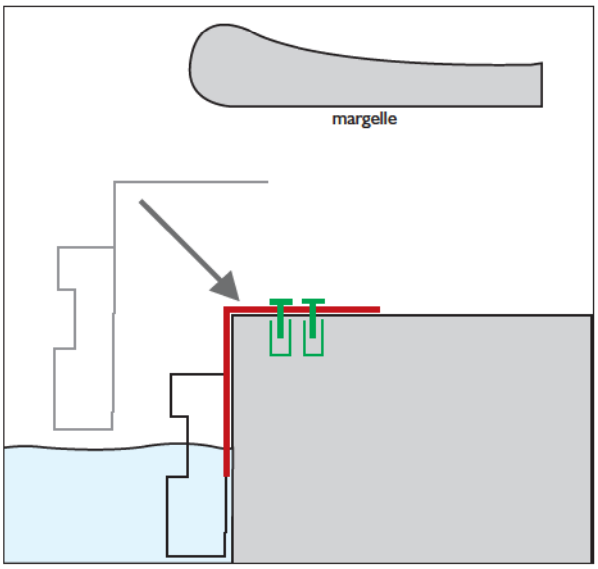

Fixez le support de fixation lors de la construction de votre bassin et impérativement avant de mettre en place les margelles.

Sensor Espio™ doit impérativement être plaqué contre la paroi du bassin. Pour cela, vous serez peut-être amené à déformer légèrement le support de fixation.

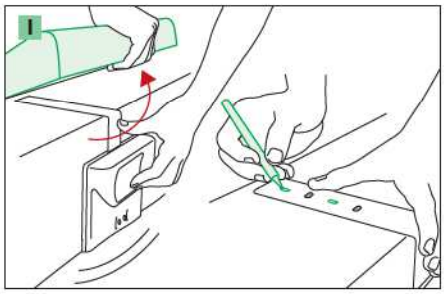

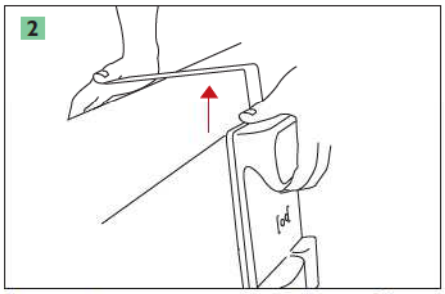

Manipulez impérativement Sensor Espio™ verticalement, compartiment de piles en bas.

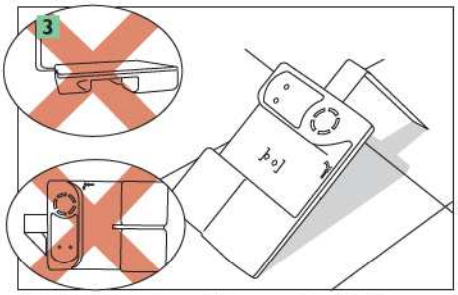

Manipulez et positionnez impérativement Sensor Espio™ tel qu'indiqué.

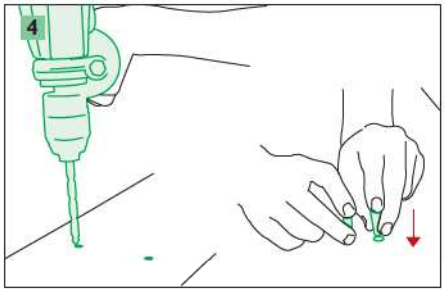

Percez les 2 trous avec un foret Ø8mm et placez les 2 chevilles.

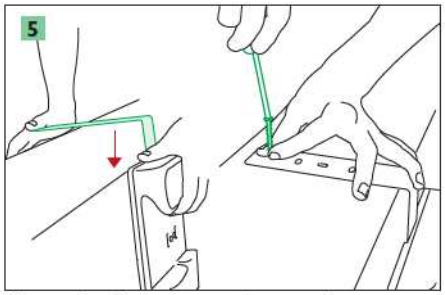

Serrez les 2 vis et remettez en place la margelle.

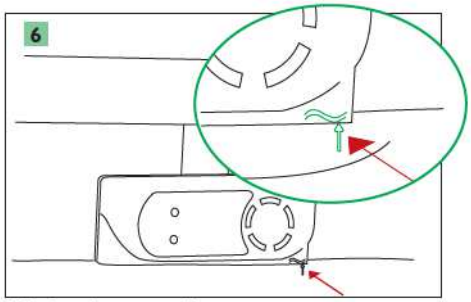

Vérifiez le niveau d'immersion.

Sensor Espio™ quitte le "mode tests" après 30 minutes et le signale par une mélodie spécifique. Lorsque la fixation définitive est réalisée, procédez impérativement aux tests de validation (voir page 17).

Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de votre piscine, surtout par temps de forte chaleur, par temps de pluie et en cas de vent pendant plusieurs jours. Le niveau d'immersion doit être impérativement celui recommandé à plus ou moins deux centimètres maximum. En cas de non respect de cette consigne, votre détecteur d'immersion ne fonctionnera pas correctement.

f) tests de validation

Assurez-vous que le bassin soit calme et que Sensor Espio™ surveille **(voyant vert clignotant)**.
Si ce n'est pas le cas, appuyez sur le bouton gris de la télécommande et attendez.

Si malgré cette action, le voyant de Sensor Espio™ ne passe pas au vert, le bassin est trop agité.

Il est nécessaire d'attendre une dizaine de minutes (même si le voyant est vert) pour que votre détecteur d'immersion analyse son environnement et se stabilise (voyant vert).
Ce n'est qu'après cette période que vous pourrez réaliser les tests mentionnés ci-après.

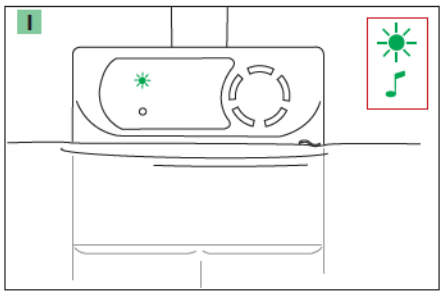

Sensor Espio™ surveille.

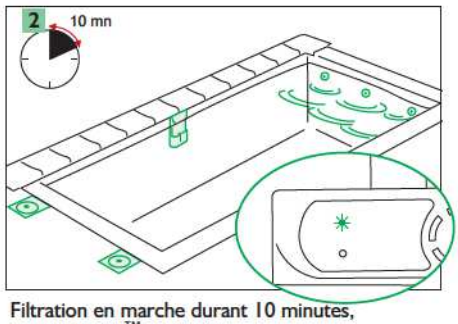

Filtration en marche durant 10 minutes, Sensor Espio™ surveille.

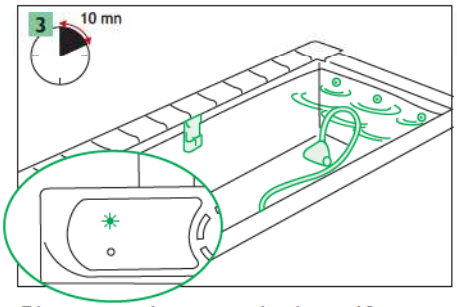

Filtration et robot en marche durant 10 minutes, Sensor Espio™ surveille.

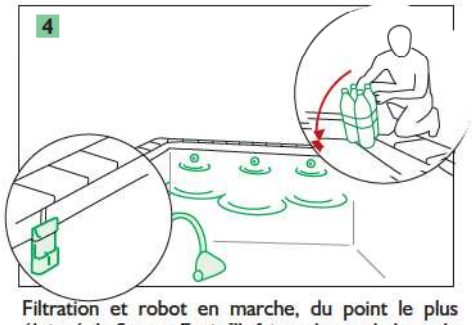

Filtration et robot en marche, du point le plus éloigné de Sensor Espio™, faites chuter du haut de la margelle le poids de 6 kilogrammes.

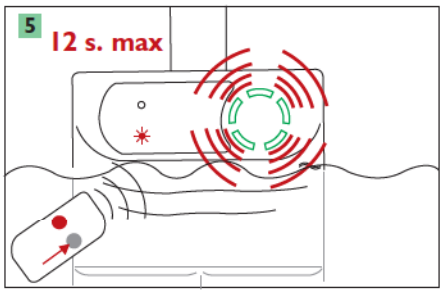

La sirène doit retentir 12 secondes maximun après la chute. Arrêtez la sirène avec le bouton gris de la télécommande.

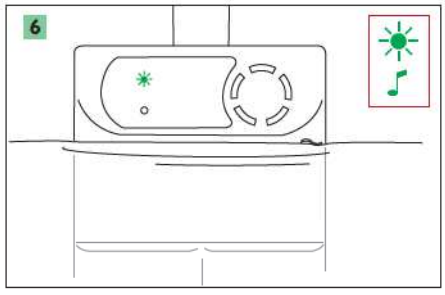

Attendez la remise en route automatique **(voyant vert clignotant)** puis répétez les tests en différents points du bassin.

7

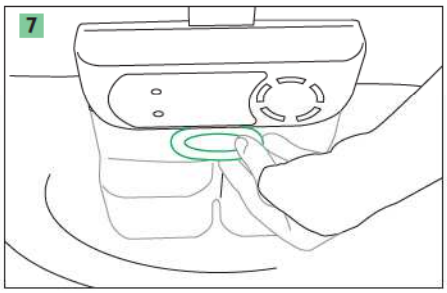

Mettez en place le cache vis.

8

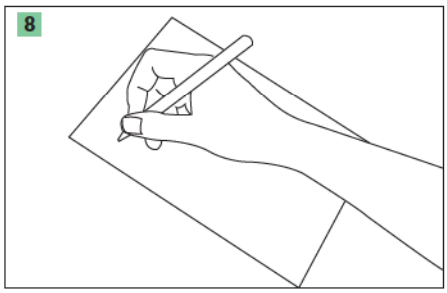

Complétez la fiche de validation des tests et renvoyez-la au fabricant à l'aide de l'enveloppe T jointe.

Lors de l'installation, votre appareil sortira du "mode tests" et la sirène de votre détecteur d'immersion sonnera à pleine puissance. Si vous le désirez, vous pouvez réactiver le "mode tests" pendant 30 minutes. Pour cela, veuillez vous reporter page 23.

Suite à une chute et action de votre part, Sensor Espio™ ne surveille plus !
Il reprend sa surveillance automatiquement après quelques minutes.
Durant cette période, votre vigilance doit impérativement prendre le relais.

Si l'un de ces tests échoue :
- consultez la FAQ (voir page 29)
- **demandez conseil à votre revendeur**
- interrogez le Service Après-Vente de MG International SA au 0891 025 026 (0,22€/min)
- questionnez le service technique en indiquant tous les détails à infoconso@aquasensor.com

Votre détecteur d'immersion est maintenant actif, voyant vert clignotant.

• Assurez-vous que vous n'êtes plus en "mode tests" : la sirène doit être à pleine puissance (100 dB).

• **Faites obligatoirement des tests de chute complémentaires en différents points du bassin** (escalier compris), la sirène déclenchera bruyamment. Si vous ne l'arrêtez pas avec la télécommande, la sirène sonnera durant 1minute 30 et votre détecteur d'immersion restera en surveillance.

• Vérifiez que l'alarme est audible depuis la résidence/lieu d'hébergement. Dans le cas contraire, installer dans la résidence/lieu d'hébergement la sirène déportée optionnelle Sensor Domo™ disponible chez votre revendeur.

Utilisation de Sensor Espio™

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Garder impérativement la télécommande et l'aimant hors de portée des enfants de moins de 5 ans.

Manipulez impérativement Sensor Espio™ verticalement, compartiment de piles en bas.

Certaines conditions météorologiques défavorables (vent fort, orage…) ainsi que l'utilisation de certains matériels de nettoyage puissants peuvent occasionner des déclenchements intempestifs.

Votre système d'alarme est inopérant si l'eau dans la sonde est gelée ou si la surface de la piscine est gelée. Il est difficile de savoir à partir de quel moment l'eau est gelée dans le tube. En cas de doute vérifiez le fonctionnement de l'alarme.

Pour le nettoyage extérieur de votre détecteur d'immersion, n'utilisez pas d'appareil de nettoyage à haute pression, de brosse abrasive et / ou autre ustensile pouvant rayer ou détériorer votre détecteur d'immersion.

Pour garantir le bon fonctionnement de votre appareil, veuillez maintenir en permanence une eau saine et limpide dans votre bassin (notamment pour éviter la formation d'algues dans la sonde).

Nous vous rappelons que la loi No 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année.

En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni MG International ne pourront être tenus pour responsables.

En cas de remise en route de votre système d'alarme après un arrêt prolongé, procédez aux tests décrits page 17. **En cas de problème, contactez immédiatement votre revendeur.**

Concernant les interventions sur l'appareil après sa mise en service, seul est autorisé le changement des piles.

Ne pas utiliser de visseuse électrique lors du changement des piles de votre appareil.

Vérifiez régulièrement, ou faites vérifier par un professionnel, le bon fonctionnement de votre Sensor Espio™ en effectuant les tests de contrôle indiqués dans ce guide (voir page 17 et 35).

L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.

Il est impératif de réagir lorsque la sirène d'alarme retentit.

La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

Supprimer la nage à contre courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

UTILISATIONS QUOTIDIENNES

JE SOUHAITE ME BAIGNER

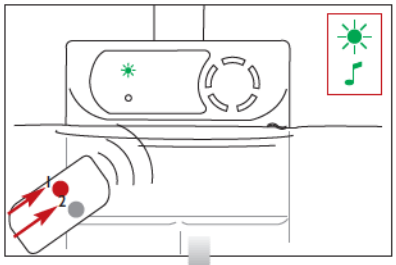

Alors que Sensor Espio™ surveille, maintenez enfoncé le bouton rouge de la télécommande et pressez le bouton gris de confirmation dans les trois secondes.

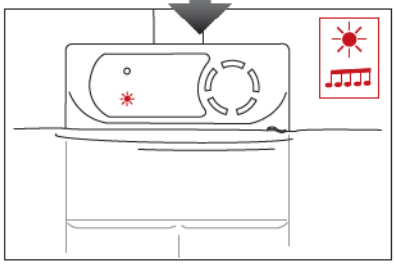

Sensor Espio™ ne surveille plus, le voyant rouge clignote.

Sensor Espio™ éclaire son voyant ROUGE.

Après la baignade ou une désactivation, Sensor Espio™ reprend automatiquement la surveillance dès que le bassin redevient suffisamment calme.
La remise en route automatique peut intervenir 10 à 15 minutes après la fin de la baignade, selon l'agitation du bassin et les conditions de vent.

DURANT CETTE PÉRIODE, VOTRE BASSIN N'EST PAS PROTÉGÉ. LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.

REMISE EN ROUTE AUTOMATIQUE

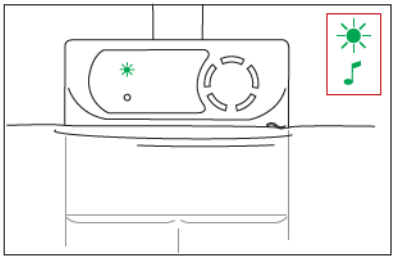

Sensor Espio™ surveille.

Sensor Espio™ vérifie en permanence les conditions d'agitation du bassin.

Dès que Sensor Espio™ considère que votre bassin redevient calme, après une baignade ou une forte perturbation (vent fort, nage à contre courant...), **il reprend la surveillance et clignote en VERT. Votre bassin est maintenant protégé.**

REMISE EN ROUTE MANUELLE

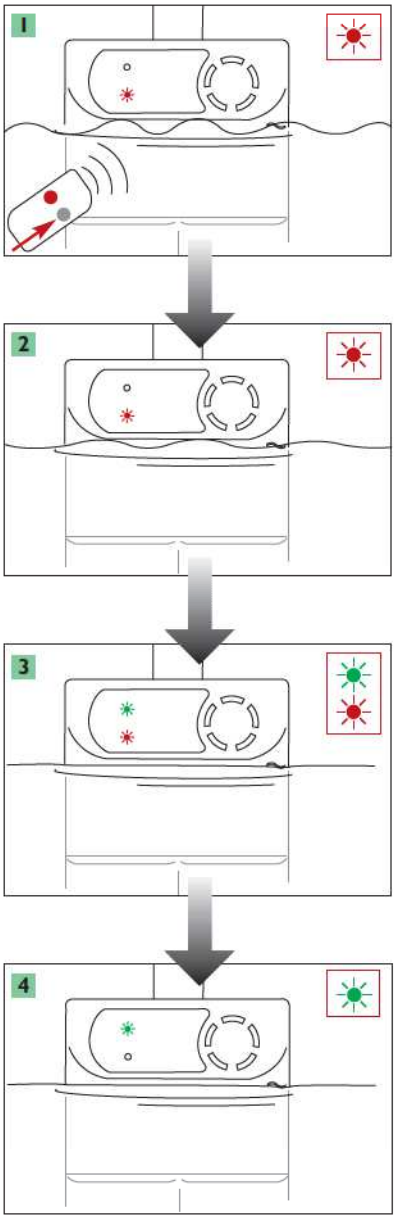

Après la baignade, vous pouvez signaler à Sensor Espio™ que la piscine est inutilisée, afin que celui-ci reprenne plus vite la surveillance. Vous êtes alors dans l'un des 3 cas de figures décrits ci-dessous :

- **Bassin très agité : remise en route en 4 phases (étapes 1-2-3 et 4)**
- **Bassin agité : remise en route en 3 phases (étapes 1-3 et 4)**
- **Bassin calme : remise en route en 2 phases (étapes 1 et 4)**

1 Pressez le bouton gris de la télécommande en quittant la piscine.

2 Sensor Espio™ considère que votre bassin est très agité. Dans ce cas, votre détecteur d'immersion prend en compte votre demande en vous le signalant par un bip court aigu mais ne peut pas reprendre immédiatement la surveillance. Son voyant rouge clignote.

DURANT CETTE PÉRIODE, VOTRE BASSIN N'EST PAS PROTÉGÉ. LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.

3 Sensor Espio™ considère que votre bassin est agité et que sa détection est perturbée. Il vous le signale par un bip court aigu. Ses voyants verts et rouges clignotent en alternance. Votre détecteur d'immersion reprendra dès que possible et progressivement la surveillance du bassin.

DURANT CETTE PÉRIODE, LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.

4 Sensor Espio™ considère que votre bassin est calme. Il reprend la surveillance en vous le signalant par un bip long aigu. Son voyant vert clignote.
Votre bassin est maintenant protégé.

MODE VENT

En cas de fortes rafales de vent, Sensor Espio™ interrompt la surveillance. Son voyant rouge clignote.
Dès que les rafales de vent diminuent, Sensor Espio™ reprend la surveillance et clignote en vert.

Les performances telles que définies par la norme NF P90-307/A1 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vents supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

USAGE DE L'AIMANT

JE SOUHAITE ME BAIGNER

L'aimant supplée la télécommande en cas de perte ou de défaillance de celle-ci.

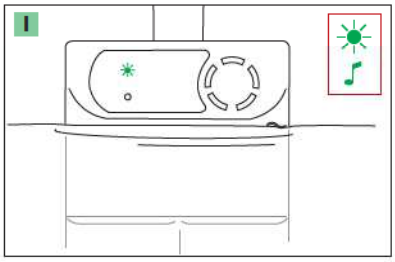

Sensor Espio™ surveille.

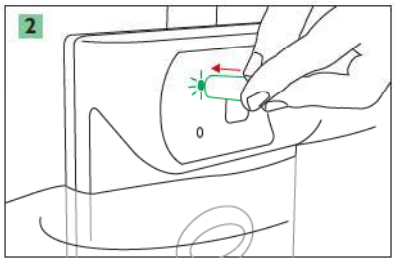

Placez l'aimant sur le voyant vert comme indiqué.

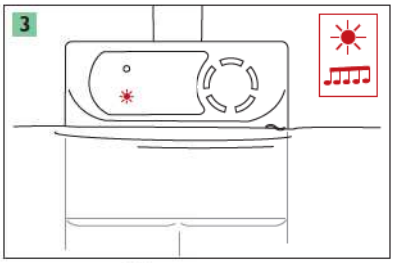

Sensor Espio™ ne surveille plus !

Vous pouvez également commander une remise en route manuelle en appliquant l'aimant sur le voyant vert.

AUTRES FONCTIONS

"MODE TESTS"

Ce mode vous permet de réaliser les tests d'installation et mensuels sans gêne pour vous et votre voisinage. Sous ce mode, la sirène est de courte durée et de faible puissance.

Le "mode tests" dure 30 minutes.

L'entrée et la sortie du "mode tests" sont signalées par une mélodie spécifique.

Ce mode est également activé automatiquement lors de la mise en place des piles.

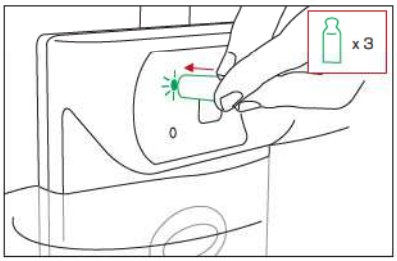

Pour entrer et sortir du "mode tests" manuellement, apposez l'aimant sur le voyant vert jusqu'à validation sonore (bip fort) et clignotement rapide du voyant rouge. Réalisez cette opération 3 fois.

Lorsque vous apposez l'aimant sur le voyant vert, l'appareil réagit dans un premier temps comme cela est décrit ci-dessus dans la partie "USAGE DE L'AIMANT".
Il est nécessaire de maintenir l'aimant sur le voyant pour obtenir la validation sonore (bip fort) et le clignotement du voyant rouge.

"ARRÊT TOTAL"

Nous vous rappelons que la loi No 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année. En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni MG International ne pourront être tenus pour responsables.

Attention, la réglementation impose que le bassin soit sécurisé tout au long de l'année. Ne placez Sensor Espio™ en arrêt total que si vous disposez d'un autre moyen de sécurité normalisée.

En mode arrêt total tous les voyants de Sensor Espio™ sont éteints.

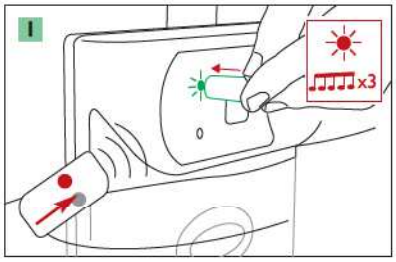

Placez l'aimant sur le voyant vert jusqu'à validation sonore (bip fort) et clignotement rapide du voyant rouge puis appuyez sur le bouton gris de confirmation de la télécommande. Le voyant rouge reste allumé durant la signalisation sonore de confirmation (15 bips courts).

Pour réactiver Sensor Espio™ appuyez sur le bouton gris.

Changement des piles

Lorsque les piles sont trop faibles, Sensor Espio™ le signale par :
• 1 bip grave par minute,
• 1 bip grave à chaque changement d'état (Je souhaite me baigner, Remise en route automatique, Remise en route manuelle,...).

Dans ce cas, remplacez impérativement les 4 piles alcalines 1,5V LR20 au plus vite par des piles neuves de même type.

Pour des raisons pratiques de sécurité, nous vous conseillons de changer les piles en début de saison.
Les dates limites d'utilisation sont indiquées sur les piles alcalines. Pour une action citoyenne, ne jetez pas vos piles usagées mais ramenez-les chez votre revendeur.

Procédure à suivre :

Mettez Sensor Espio™ en arrêt total (voir page 23).

Manipulez impérativement Sensor Espio™ verticalement, compartiment de piles en bas.

Lorsque vous placez Sensor Espio™ en arrêt total, veuillez prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès à votre bassin.

DURANT CETTE PÉRIODE, VOTRE BASSIN N'EST PAS PROTÉGÉ. LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.

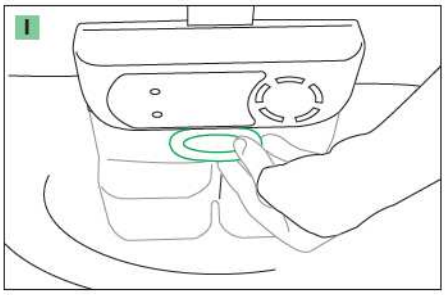

Déclipsez le cache vis éventuellement à l'aide d'un tournevis plat.

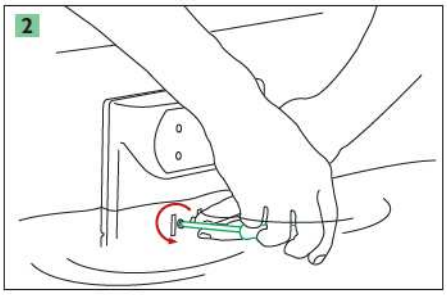

Dévissez les 2 vis en façade.

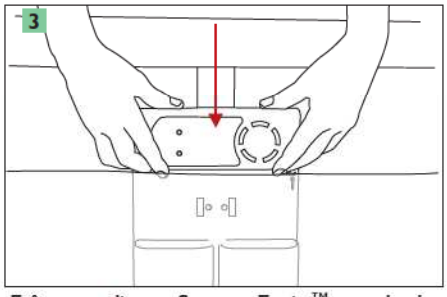

Faîtes coulisser Sensor Espio™ vers le bas le long de son support.

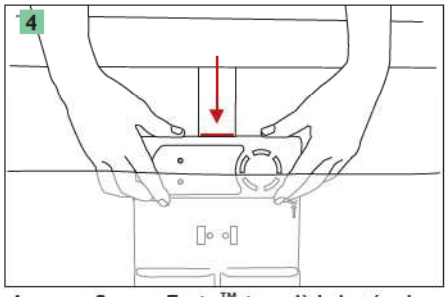

Amenez Sensor Espio™ jusqu'à la butée du support de fixation.

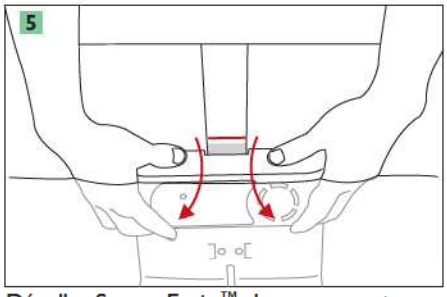

Décollez Sensor Espio™ de son support de fixation.

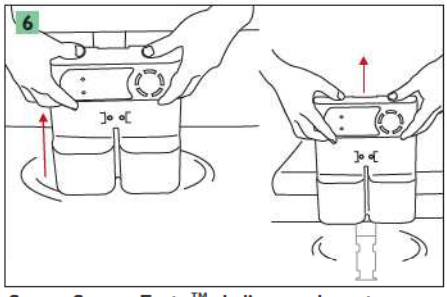

Sortez Sensor Espio™ de l'eau en le maintenant impérativement verticalement.

Remplacer les piles en suivant la procédure de mise en place des piles décrite page 6.

Éliminez toutes traces d'humidité éventuelles sur le couvercle et dans le compartiment avant de mettre en place vos piles neuves.

Une fois la procédure de mise en place des piles terminée, veuillez remettre en place votre détecteur d'immersion à son emplacement dans la piscine comme suit :

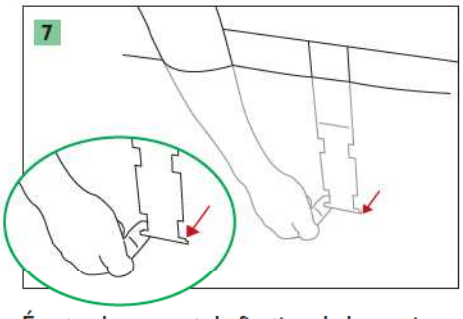

Écartez le support de fixation de la paroi en le saisissant par son extrémité.

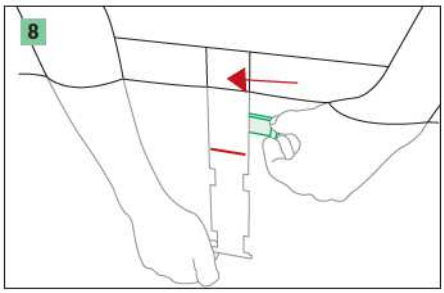

Insérez impérativement la cale fournie 5 cm au dessus du repère, entre la paroi du bassin et le support de fixation.

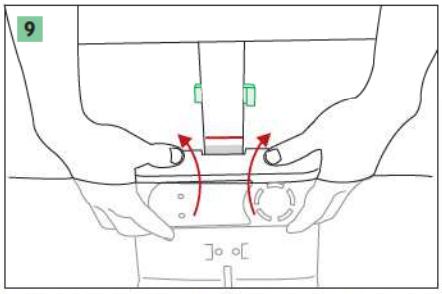

Positionnez le haut de Sensor Espio™ face au repère du support de fixation. Faites le coulisser vers le haut sur son support de fixation.

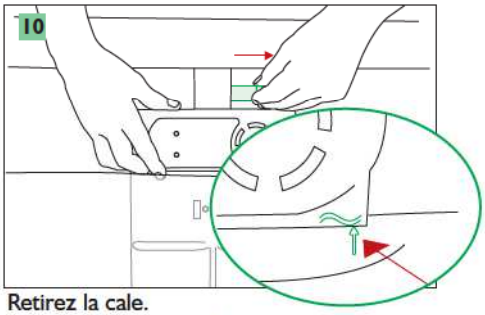

Retirez la cale.
Ajustez Sensor Espio™ sur son support afin de respecter le niveau d'immersion.

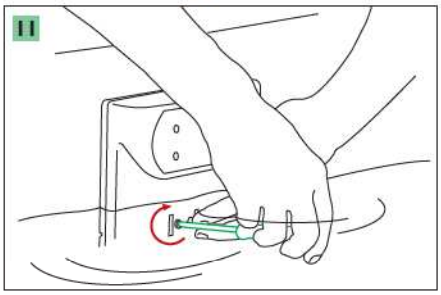

Vissez les 2 vis en façade.

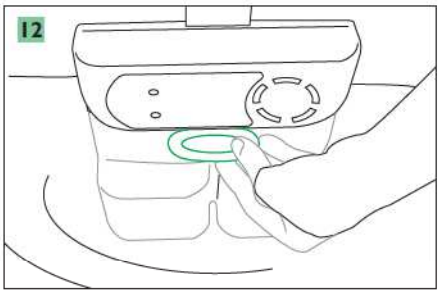

Clipsez le cache vis.

Durant les 30 premières minutes de mise en route, la sirène est de courte durée et de faible puissance. Pour plus d'infos sur le "mode tests", reportez-vous page 23.

Procédez à nouveau aux tests de validation pour ultime vérification (voir page 17).

Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de votre piscine, surtout par temps de forte chaleur, par temps de pluie et en cas de vent pendant plusieurs jours. Le niveau d'immersion doit être impérativement celui recommandé à plus ou moins deux centimètres maximum. En cas de non respect de cette consigne, votre détecteur d'immersion ne fonctionnera pas correctement.

Changement de la pile de la télécommande

Lorsque la pile est trop faible, la télécommande le signale par :
- soit un clignotement rapide de son voyant rouge pendant 3 secondes ;
- soit le voyant ne s'allume plus.

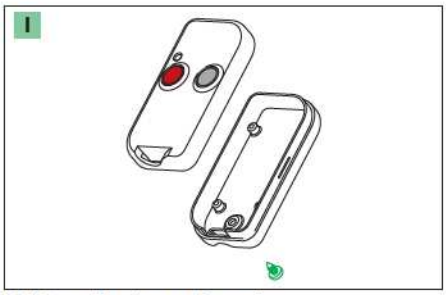

Dévissez la vis sous le socle.

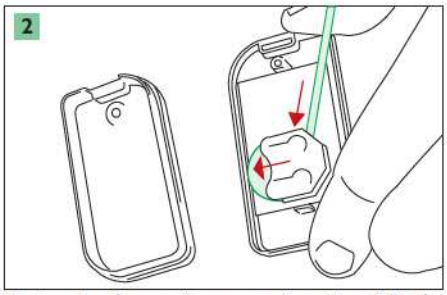

Sortez la pile usagée avec précaution à l'aide d'un tournevis. Remplacez-la par une neuve (réf. 3V DL2032)

J'ai un problème avec mon détecteur d'immersion

EMISSION DE 2 BIPS RÉGULIERS

Votre détecteur d'immersion vous signale qu'il a un problème de fonctionnement en émettant 2 bips courts graves toutes les minutes.
Votre détecteur d'immersion nécessite dans ce cas un retour impératif dans notre Service Après-Vente.
Renvoyez-le, avec une copie de votre facture d'achat et un descriptif du problème rencontré, à l'adresse ci-dessous :

MG International - SAV Sensor Espio
Z.I. Athélia II
220 impasse du Serpolet
13600 La Ciotat - France

JE NE TROUVE PAS L'ORIGINE DE MON PROBLÈME

Votre détecteur d'immersion n'émet pas les 2 bips comme décrit ci-dessus, et vous ne comprenez pas d'où peut provenir le problème.
Dans ce cas, veuillez contacter par téléphone (0 891 025 026 - 0,22€/min), par mail (infoconso@aquasensor.com) ou par courrier le Service Après-Vente de MG International.
Pour une prise en charge rapide de votre appareil, veuillez donner un descriptif clair du problème rencontré. Veuillez également communiquer à nos techniciens un schéma de votre piscine comportant ses dimensions (longueur, largeur, profondeur, renfoncement s'il y a) ainsi que l'emplacement des buses de refoulement, prises balai, skimmer et tout autre équipement pouvant créer des perturbations comme par exemple la nage à contre courant. N'oubliez pas de signaler l'emplacement choisi sur le bord de votre piscine où votre détecteur d'immersion est installé.
Ces informations aideront nos techniciens à mieux comprendre le problème de votre appareil et à le solutionner dans les délais les plus brefs possibles.

Questions les plus fréquemment posées

Q1. Lors de la phase de tests avec filtration ou filtration + robot de nettoyage, la sirène déclenche de manière intempestive ou votre détecteur d'immersion passe de la surveillance (clignotement vert) à la non-surveillance (clignotement rouge) du bassin ?

R1.1. Assurez-vous que votre détecteur d'immersion soit à plus d'un mètre du système de filtration (buses de refoulement, bonde de fond, skimmer, prise balai,...), d'une cascade d'eau ou de tout autre équipement pouvant perturber le bassin à cet endroit.
R1.2. Vérifiez la profondeur d'immersion du détecteur d'immersion. Corrigez-la si nécessaire (voir page 14 ou 16)
R1.3. Procédez aux tests d'installation et de validation lors de conditions météorologiques favorables.
R1.4. Votre détecteur d'immersion ne convient pas à votre type de piscine. **Demandez conseil à votre revendeur** ou au Service Après-Vente au 0891 025 026 (0,22€/min).
R1.5. Votre robot de nettoyage n'est pas compatible avec votre détecteur d'immersion. Soit il provoque un évènement assimilable ou identique à la chute d'un enfant (norme NF P90-307/A1), soit il est trop puissant. **Demandez conseil à votre revendeur.**
R1.6. Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, **demandez conseil à votre revendeur** ou contactez notre assistance technique au 0891 025 026 (0,22€/min).

Q2. Lors de la chute du poids de 6 kg de la phase de test, votre détecteur d'immersion déclenche sa sirène en plus de 12 secondes ou ne déclenche pas ?

R2.1. Votre bassin a des dimensions supérieures à 10 x 5 mètres ou une forme particulière. Un seul détecteur d'immersion ne suffit pas. **Demandez conseil à votre revendeur.**
R2.2. Votre détecteur d'immersion n'est pas positionné selon l'emplacement conseillé. La chute est réalisée au-delà de son rayon de détection de 7 mètres. Positionnez-le à l'endroit préconisé (voir page 7)
R2.3. Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, **demandez conseil à votre revendeur** ou contactez notre assistance technique au 0891 025 026 (0,22€/min).

Pour tous autres dysfonctionnements, **demandez conseil à votre revendeur** ou contactez notre assistance technique au 0891 025 026 (0,22€/min).

Informations légales

C'est pour lutter contre le nombre croissant d'accidents et de noyades en piscines privées à usage individuel ou collectif, que la loi No 2003-9 et son décret d'application N° 2003-1389 ont été votés.

Ces textes fixent les dispositions suivantes :
À compter du 1er janvier 2004, toute nouvelle piscine enterrée non close privative à usage individuel ou collectif doit être pourvue d'un dispositif de sécurité normalisé.

À compter de cette date, le constructeur ou l'installateur d'une telle piscine doit fournir au maître d'ouvrage une note technique indiquant le dispositif retenu.

Les propriétaires de piscines enterrées non closes privatives ou à usage collectif installées avant le 1er janvier 2004 doivent avoir équipé au 1er janvier 2006 leur piscine d'un dispositif de sécurité normalisé.
En cas de location saisonnière de l'habitation, un dispositif de sécurité normalisé doit être installé avant le 1er mai 2004.

Il est essentiel d'insister sur l'importance de la surveillance active des parents.

CONSEILS DE SÉCURITÉ LIÉS À L'ALARME

Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.

Cette alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.

L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.

Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.

La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

Supprimer la nage à contre courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

Les performances telles que définies par la norme NF P90-307/A1, ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

En aucun cas votre revendeur ou le fabricant de ce système d'alarme ne pourront être tenus responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'une personne dépendante, de tout adulte ou d'un animal. L'installation du système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords.

Ce système d'alarme, comme tout autre appareil ou équipement de sécurité, est un outil complémentaire devant être utile en cas d'absence momentanée de surveillance.

CONSEILS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous !

Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans.

L'accident n'arrive pas qu'aux autres !
Soyez prêt à y faire face !

Surveillez et agissez !

- la surveillance des enfants doit être rapprochée et constante ;
- désignez un seul responsable de la sécurité ;
- renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine ;
- apprenez à nager à vos enfants dès que possible ;
- mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau ;
- apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants ;
- interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants ;
- interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine ;
- n'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau ;
- ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin qui n'est pas surveillé ;
- maintenez en permanence une eau limpide et saine ;
- stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants ;
- certains systèmes de nage à contre courant ne permettent pas la réactivation automatique du système de détection d'immersion ;
- certains robots de nettoyage de type robots plongeurs sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion ;
- afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation ;
- seul est autorisé le changement des piles, batteries et fusibles, qui doit se faire en début de saison ;
- la surveillance du bassin et de ses abords doit être constante et rapprochée.

Prévoyez !

- téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez ;
- bouée et perche à proximité du bassin ;

En cas d'accident

- sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible ;
- appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés ;
- remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE

Sensor Espio™ est garanti 2 ans (centrale de détection et sirène selon option). Veillez à ce que les enfants ou les animaux ne soient pas présents durant l'installation de votre appareil.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

MG International ou ses revendeurs fourniront à l'acheteur du présent produit (Sensor Espio™) les services exposés ci-dessous.

MG International, fabricant de Sensor Espio™, garantit que Sensor Espio™ ne comporte aucun vice de matière ou de fabrication pendant la période stipulée ci-dessous, à compter de la date d'achat :

- Centrale de détection Sensor Espio™ : 2 ans pièces et main-d'œuvre.
- Sirène déportée sans fil Sensor Domo™ (en option) : 2 ans pièces et main d'œuvre.

Les consommables (piles, sachets déshydratants, aimant…) compris dans l'emballage d'origine de Sensor Espio™ s'avérant défaillants pour cause de vice de fabrication ou de matière seront remplacés gratuitement pendant une période de 90 jours à compter de la date d'achat.

Si le client utilisateur vend ou transfert la propriété ou l'utilisation de quelque manière que ce soit de Sensor Espio™ au cours de la période de garantie, la garantie sera considérée comme nulle, puisque aucune garantie de bonne installation ou de transport ne pourra être apportée par l'utilisateur final notamment au regard du complet respect de la ou des fiches "validations". Il est expressément indiqué que cette clause sera opposable au nouveau propriétaire.

Pour que la garantie contractuelle pièces et main d'œuvre soit appliquée, il est nécessaire de remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Installation conforme au descriptif ou effectuée par un installateur professionnel.
- Tests d'installation réalisés et fiche de validation des tests complétée, signée et renvoyée au fabriquant à l'aide de l'enveloppe fournie sans l'affranchir, dans les 7 jours suivant l'achat (cachet de la poste faisant foi).
- Posséder une copie de la facture d'achat.
- Non détérioration des composants de votre système d'alarme par une mauvaise utilisation, bris et plus généralement par faute de l'utilisateur.
- Entretien régulier de la sirène et de la centrale (vérification de l'état de marche de la centrale grâce à des tests réguliers et mise à jour mensuel du carnet d'entretien).
- Réalisation régulière (1 fois par mois) de tests d'immersion. N'hésitez pas à informer votre revendeur en cas d'échecs.
- Respect des consignes d'installation.

DANS LE CAS OÙ UNE RÉPARATION EST NÉCESSAIRE

En cas de défaillance de Sensor Espio™, le client doit s'efforcer de vérifier si le problème rencontré ne provient pas d'une mauvaise installation, du non-respect du guide d'installation et d'utilisation ou de l'entretien.

Si après retour au SAV, nul vice de matière ou de fabrication n'est établi par les techniciens, MG International se réserve le droit de facturer des frais de Service Après Vente.

Si Sensor Espio™ s'avère défaillant en raison d'un vice de matière ou de fabrication au cours de la période de garantie, MG International procèdera soit à la réparation soit au remplacement de l'appareil, À CONDITION QUE le client produise impérativement une copie de la preuve d'achat d'origine.

Si la dite preuve d'achat n'est pas produite, MG International se réserve le droit de refuser d'assurer un service ou de facturer des frais de maintenance pour tous travaux effectués.

En cas de difficultés techniques avec Sensor Espio™, le client doit contacter immédiatement et en priorité son revendeur ou en cas d'échec MG International. Lors de tout appel, le client doit être en mesure de décrire le problème en détail afin que le revendeur ou un représentant du service après vente puisse déterminer si une réparation est nécessaire. Il doit indiquer à son interlocuteur le numéro de série de l'appareil, la date et le lieu précis de l'achat (ville, nom et adresse du revendeur). Lors de toute correspondance le client doit clairement décrire le problème, le numéro de série de l'appareil, la date et le lieu précis de l'achat et inscrire clairement ses coordonnées.

MG International se réserve le droit de remplacer les pièces réparables par des pièces neuves ou comme neuves.

En cas d'immobilisation de plus de 7 jours du matériel ou des pièces en atelier ou au domicile, la garantie sera prolongée de la durée de l'immobilisation. Ce délai partira du jour de la prise en charge par le réparateur agréé MG International ou de la demande d'intervention. Pendant la durée d'immobilisation, il sera laissé à la discrétion du revendeur de proposer un appareil de rechange. Ni le revendeur, ni MG International ne sont tenus de remplacer systématiquement l'appareil en cas d'immobilisation. Veillez à renforcer la surveillance active de votre bassin durant cette période.

EXCLUSIONS DE GARANTIE

La garantie ne s'applique pas aux produits sur lesquels les marques d'identification d'origine ont été enlevées ou modifiées et ne s'applique pas aux défauts ou défaillances dues à un accident, une négligence ou un usage abusif ; au non respect du mode d'emploi ; une défaillance ou un défaut d'alimentation électrique ; d'un circuit électrique externe ; de la foudre ; l'usage de pièces non fournies par MG International ; une immersion prolongée ayant dégradé l'un ou l'autre des composants ; une contrainte physique ou électrique inhabituelle ; la modification, le réglage, la réparation, la maintenance ou l'installation d'une pièce par toute autre partie que MG International ou ses sous-traitants et revendeurs agréés ou dus à toute autre cause qui, à la discrétion de MG International, ne résulte pas d'un vice de matières ou de fabrication.

La présente garantie est donnée en lieu et place de toutes autres garanties, explicites ou implicites, et la responsabilité de MG International en vertu des présentes est limitée à la réparation de Sensor Espio™ (y compris de la sirène déportée disponible en option) ou au remplacement de ces derniers. MG International ne sera notamment pas tenu de remplacer ou réparer Sensor Espio™ si celui-ci est défectueux pour les raisons exposées dans la présente garantie. MG International ne sera EN AUCUN CAS et EN AUCUNE CIRCONSTANCE tenu responsable de tous autres coûts, frais, dépenses, pertes ou dommages (indirects ou autres), de quelque nature que ce soit.

De plus, dans le cas où l'appareil serait rendu ou renvoyé à MG International avec des modifications, détériorations de quelque nature ou suppression de composants, MG International pourra refuser de garantir l'appareil et ne sera en aucun cas tenu de le remplacer ou de le réparer.

La présente garantie constitue l'entière responsabilité de MG International eu égard aux produits et aux services fournis en vertu de la présente garantie.
MG International n'assurera aucune autre obligation, devoir ou responsabilité, qu'ils soient contractuels, extracontractuels (responsabilité pour négligence comprise) ou autres envers le client.
Il est nécessaire de rappeler que certaines conditions climatiques difficiles peuvent déstabiliser votre Sensor Espio™ (déclenchements intempestifs). Dans ces situations veillez à ce que votre enfant ne se rapproche pas de la piscine. Evitez de mettre votre détecteur d'immersion à l'arrêt pendant une longue période.
MG International ne peut être tenu responsable de la chute ou de la noyade d'un enfant, adulte, animal quel qu'il soit. La surveillance des parents reste la meilleure des solutions de sécurité pour les enfants.

SENSOR ESPIO™ NE SE SUBSTITUE PAS AU BON SENS NI A LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. IL N'A PAS POUR BUT NON PLUS DE SE SUBSTITUER À LA VIGILANCE ET À LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS ET PERSONNES RESPONSABLES QUI RESTENT LE FACTEUR ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES ENFANTS ET PERSONNES DÉPENDANTES.

Aucune clause de cette garantie n'affecte les droits statutaires de l'utilisateur.

Tests mensuels

Afin de contrôler le bon fonctionnement de votre détecteur d'immersion, il est impératif de procéder mensuellement à des tests de contrôle (voir page 17) et de consigner les résultats ci-dessous. En cas de dysfonctionnement, avertissez sans délai votre revendeur et prenez les mesures nécessaires pour protéger l'accès à votre piscine et assurer sa surveillance.

Coordonnées revendeur .....

Date d'achat .....

Numéro de série de l'appareil .....

1. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

2. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

3. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

4. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

5. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

6. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

7. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

8. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

9. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

10. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

11. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

12. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

13. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

14. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

15. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

16. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

17. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

18. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

19. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

20. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

21. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

22. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

23. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

24. Tests réalisés le .....
réussis ❒ - non réussis ❒

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros de premiers secours :

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- No européen d'urgence : 112 (depuis tous les téléphones)
- Centres antipoison régionaux : ANGERS (régions Centre et Pays de la Loire) BORDEAUX (régions Aquitaine et Poitou-Charentes) - LILLE (régions Haute-Normandie, Nord -Pas-de-Calais et Picardie) - LYON (régions Auvergne, Rhône-Alpes) - MARSEILLE (régions Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Réunion) - NANCY (régions Bourgogne, Champagne-Ardenne et Lorraine) - PARIS (régions Ile-de-France et Antilles-Guyane) RENNES (régions Basse-Normandie et Bretagne) - STRASBOURG (régions Alsace et Franche-Comté) - TOULOUSE (régions Limousin et Midi-Pyrénées)

Temps d'immersion et taux de survie

Temps d'immersion	Taux de survie
1 minute	95 %
2 minutes	80 %
3 minutes	65 %
4 minutes	25 %
5 minutes	1 %

chiffres communiqués par la Sécurité Civile française
et utilisés comme référence dans les textes normatifs et officiels.

Le risque zéro n'existe pas.
Seule votre surveillance active combinée à la surveillance passive de votre détecteur d'immersion assure un niveau de sécurité élevé.

L'installation de ce système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active et visuelle de la piscine et de ses abords.

La rapidité d'intervention après le déclenchement de l'alarme est déterminante.
Ne vous éloignez jamais du bassin si votre enfant joue à proximité.
Un guide de réanimation et des premiers gestes de secours est à votre disposition dans de nombreux centres de secours ou associations.
Vous pouvez également prendre contact avec votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour participer à des cours de secourisme.

Référence produit :
Sensor Espio™ (ESP007 - M)